PAROISSE
STE-MARIE-MADELEINE
FONDÉE EN 1877

Le Bulletin

SAINTE-MARIE-MADELEINE

Vol. 14 • No. 10 • Novembre 2021

Les belles lumières automnales

Crédit photo • Valérie Beauregard

À lire ce mois-ci :

P 2 | Présentation des élu.e.s
P 7 | Rappels de sécurité
P 9 | Pour la joie des petits

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 6 décembre

à 19 h 30

405, boul. Laurier
Sainte-Marie-Madeleine

Dépanneur A+
850, boulevard Laurier
Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0
450 795-3272

LES ALIMENTS M&M EXPRESS
Ultramar

LE MOT DU CONSEIL

UN NOUVEAU DÉPART

Chers citoyens et citoyennes,

Le 7 novembre dernier, vous vous êtes prononcé.e.s par voie de scrutin sur l'avenir de votre municipalité et de votre collectivité. La conseillère Christine Gougeon et les conseillers Yves Chapdelaine, Daniel Choquette, René-Carl Martin, René Poirier et Patrick Vizien se joignent à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous accordez.

Cette importante étape démocratique franchie, nous nous mettons dès maintenant au service de l'administration municipale. De nombreux projets et enjeux sont sur la table et que ce soit sur le plan des finances, des loisirs, de la sécurité publique et routière, des infrastructures et de la règlementation, soyez assuré.e.s que nous mettrons toute l'énergie nécessaire à l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes, et que les valeurs d'ouverture, d'écoute et de respect guideront nos actions. Nous vous espérons nombreux lors des assemblées du conseil municipal qui, nous le rappelons, se tiennent en public depuis plusieurs mois déjà.

Entre autres projets, l'étude de la construction d'un éventuel centre communautaire mobilisera nos effectifs, et nous nous assurerons qu'il répondra aux besoins de la population, tout en respectant votre capacité de payer. Sécuriser l'intersection du Grand-Rang et de la route 116 demeure une préoccupation majeure constante, et nous maintenons un contact étroit avec les divers intervenants au dossier pour faire avancer celui-ci de manière satisfaisante.

Avec les longs mois de pandémie qui ont bousculé notre quotidien, il devient encore plus précieux de favoriser des réunions agréables entre citoyens, tout en continuant de se protéger. Ainsi, les petits pourront rencontrer le Père Noël en personne le 4 décembre prochain. Ce sera pour eux, et pour leurs parents aussi, un moment magique et lumineux !

La nature devrait nous offrir encore quelques belles journées pour terminer les tâches saisonnières ou préparer les décorations du temps des Fêtes qui arrivera bien assez vite. Nous vous souhaitons une très belle fin d'automne.

Ginette Gauvin
Mairesse

POUR MIEUX VOUS INFORMER

Avec le souci de vous informer aussitôt que possible des coupure d'eau, avis d'ébullition d'eau potable, fermetures de rues/routes pour travaux, etc., des alertes vous sont transmises et elles demeurent en vigueur jusqu'à l'annonce de leur levée. Vous pouvez, au choix, les recevoir par téléphone, par courriel ou par texto.

Vous devez toutefois vous inscrire au système automatisé d'appel d'urgence SOMUM.

Vous pouvez le faire en suivant ce lien
https://bit.ly/SMM-alertes-inscription
ou par téléphone au 450 795-6272.

Les alertes sont également publiées sur le site web municipal, de même que sur notre page Facebook.

somum

Ginette Gauvin
Mairesse

Yves Chapdelaine
Siège # 1

Christine Gougeon
Siège # 2

René Poirier
Siège # 3

Daniel Choquette
Siège # 4

Patrick Vizien
Siège # 5

René-Carl Martin
Siège # 6

ACTUALITÉS

DÉPÔT DE PILES USAGÉES

Les piles usagées doivent être triées par catégorie (p. ex. : AA, AAA, 9V, etc.) et déposées dans le sac prévu à cet effet à la réception du bureau municipal.

PNEUS D'HIVER

À l'approche du 1er décembre, nous rappelons que tout véhicule routier motorisé immatriculé au Québec, autre qu'un véhicule lourd, un véhicule-outil ou une machine agricole, doit obligatoirement être chaussé de pneus d'hiver, et ce, **jusqu'au 15 mars**.

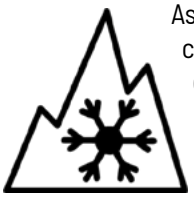

Astuce pour savoir s'il s'agit de bons pneus d'hiver : ce pictogramme doit être apposé sur le pneu ou ce dernier doit être muni de crampons conformément au *Règlement sur l'utilisation d'antidérapants sur les pneus de certains véhicules routiers* du *Code de la sécurité routière*.

CONCOURS DE CITROUILLES

Invitation vous a été faite de nous faire parvenir vos photos de citrouilles décorées et vous avez répondu à l'appel.

Les photos ont été publiées sur notre page Facebook.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé.

Toutes nos félicitations à Charlotte Bernier qui a gagné la chaudière de bonbons Kandju par tirage au sort !

AVIS PUBLICS

Les résumés d'avis publics suivants sont donnés le 17 novembre 2021 par Me Josée Vendette, directrice générale et greffière-trésorière. Ces avis sont publiés dans leur version intégrale sur le site web municipal.

RÈGLEMENT 21-525

Le règlement 21-525 décrétant une dépense de 902 000 $ et un emprunt de 902 000 $ pour financer le programme de mise aux normes des installations septiques (Règlement numéro 21-528) est entré en vigueur le 1er octobre 2021 suite à son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.

RÈGLEMENT 21-536 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 09-370

Le règlement 21-536 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-370 pour remplacer le chapitre 11 sur l'affichage a été adopté à la séance régulière du conseil municipal du 15 novembre 2021.

Ce règlement a pour but de mettre à jour la règlementation municipale portant sur l'affichage.

RÈGLEMENT 21-539 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 09-370

Le règlement 21-539 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-370 pour régir les garages pour triplex a été adopté à la séance régulière du conseil municipal du 15 novembre 2021.

Ce règlement a pour but d'établir les normes pour l'implantation et la construction de garage dans le cadre de projet pour triplex.

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

Avant la séance, la présidente d'élection a présenté et assermenté les nouveaux membres du conseil municipal

Lors de la séance, les membres du conseil municipal ont :

- Adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
- Autorisé les comptes à payer (voir tableau en page suivante)
- Approuvé le contenu du rapport de suivi de contrôle budgétaire

Législation

- Adopté le Règlement numéro 21-539 modifiant le *Règlement de zonage numéro 09-370 – Garage pour triplex*
- Adopté le Règlement numéro 21-536 modifiant le *Règlement de zonage numéro 09-370 pour remplacer le chapitre 11 sur l'affichage*
- Donné des avis de motion pour trois nouveaux projets de règlements portant sur les séances du conseil, le règlement d'éthique et de déontologie des élus et pour mettre en place un programme d'aide à l'environnement pour les évaluations cotées « B »

Administration

- Nommé le maire suppléant
- Nommé les membres du conseil sur les différents comités de la municipalité et/ou auprès d'organismes faisant affaire avec la Municipalité
- Désigné l'inspecteur régional adjoint pour le règlement relatif au couvert forestier de la MRC des Maskoutains
- Déposé le rôle d'évaluation 2022-2023-2024 et la proportion médiane applicable pour 2022
- Déposé le rapport de la Cour municipale pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2021
- Autorisé l'adhésion de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot à l'entente intermunicipale de services juridiques de la MRC des Maskoutains
- Autorisé l'adhésion de la Municipalité à l'entente intermunicipale de la MRC des Maskoutains pour le progiciel en gestion documentaire
- Renouvelé les baux pour les locaux municipaux
- Octroyé le contrat de contrôle animalier
- Désigné les célébrants autorisés pour la Municipalité à célébrer des mariages civils
- Versé la contribution 2022 de la Municipalité pour les services de la Croix-Rouge

Sécurité publique et civile

- Établi les priorités d'action 2022 pour les services de la Sûreté du Québec
- Fixé les besoins en formation pour l'année 2022 pour les pompiers du service

Aménagement, urbanisme et environnement

- Déposé la liste des permis émis pour le mois d'octobre 2021
- Déposé les résultats des études pour déterminer la présence de plomb dans l'eau
- Pris une décision quant au fossé de la rue des Lilas
- Pris une décision quant à une demande d'achat d'une partie de l'emprise publique
- Autorisé l'achat de bacs roulants pour 2022
- Pris position quant au non-respect de la règlementation portant sur la hauteur et l'aménagement de haies
- Pris position dans la demande adressée à la CPTAQ dans le dossier 433901
- Pris position quant aux frais pour fins de parc dans le projet de lotissement sur les lots 6 478 751 à 6 748 755
- Ratifié la décision des membres du conseil précédent quant au reprofilage d'un fossé

Loisirs, culture et services communautaires

- Autorisé la tenue d'une fête d'hiver
- Autorisé la programmation pour les activités hivernales
- Autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière pour les services de garde
- Autorisé un soutien financier pour la guignolée
- Octroyé le contrat d'entretien 2022 pour les plateaux sportifs du parc Choquette

Divers

- Proclamé le 20 novembre 2021 Journée de l'enfance

Pour de plus amples informations, vous êtes invité.e.s à visionner la séance du conseil sur la chaine YouTube de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, accessible via son site internet.

AFFAIRES MUNICIPALES

COMPTES À PAYER ADOPTÉS À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

FOURNISSEUR	MONTANT
9180-0557 QUÉBEC INC	5 049,33 $
9431-5272 QUÉBEC INC.	643,40 $
ALEXANDRE BOUCHER	83,82 $
ALIMENTATION STE-MADELEINE INC.	208,21 $
ANDRÉ PARIS INC.	4 656,04 $
ANTONIO MOREAU (1984) LTÉE	59,45 $
ARÉO-FEU LTÉE	84,80 $
BELL	59,73 $
BELL CANADA	469,50 $
BELL MOBILITÉ	193,00 $
BUREAU VÉRITAS CANADA (2019) INC.	527,74 $
BUROPRO CITATION INC.	5 952,37 $
CAUCA	1 055,47 $
CANADIAN TIRE	193,92 $
CN MARCHANDISES	1 306,00 $
GILLES CARPENTIER	1 100,65 $
CARRIÈRE MONT-ST-HILAIRE INC.	346,97 $
BERNARD CAYER	1 127,12 $
CDED COMPTEURS D'EAU QUÉBEC	2 759,40 $
CDTEC CALIBRATION INC.	757,68 $
COGECO	916,26 $
CONSULTATION INFOMATRIX INC.	1 470,54 $
CONTACT CITÉ	862,31 $
COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ	2 703,49 $
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	367,92 $
NATHALIE CORMIER	67,81 $
DELCOM SOLUTIONS D'AFFAIRES	488,55 $
DEROY PATRICK	41,91 $
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	7 461,41 $
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS MERN	40,00 $
ÉDITIONS JURIDIQUES FD	1 609,74 $
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE ST-HYACINTHE	250,00 $
EMCO CORPORATION	1 624,88 $
ENT. ÉLECTRIQUES ROBERT JODOIN LTÉE	2 108,76 $
ENTRETIEN FRANÇOIS GUY	31,62 $
EXCA-VAC CONSTRUCTION	2 742,15 $
FERME LA FILLE DU ROY	114,00 $
FLM PRO-MÉCANIQUE	1 574,16 $
FOURNITURES DE BUREAU DENIS	112,65 $
GAUTHIER, LÉVY ET ASSOCIÉS INC.	156,48 $
GINETTE GAUVIN	1 475,80 $
GESTION PARAMÉDICAL	105,36 $
GROUPE ADE	2 477,71 $
MICHEL HARRISON	420,00 $
HYDRO-QUÉBEC	1584,77 $
IMPRESSIONS KLM	2 277,60 $

FOURNISSEUR	MONTANT
IMPÉRIAL ESSO	1 038,64 $
JEAN-GUY CHASSÉ	751,33 $
ANNIE JODOIN MADELIMATINS	40,00 $
JULIE BLANCHETTE	400,00 $
LA CAPITALE ASSUREUR	7 870,60 $
LAFERTÉ ET LETENDRE INC.	685,05 $
CATHERINE LAPIERRE	777,49 $
LAURENT LEFEBVRE	41,91 $
LOCATION D'ÉQUIPEMENT BATTLEFIELD	635,17 $
MAISON DE LA FAMILLE MASKOUTAINE	765,31 $
MINISTÈRE DU REVENU	34 856,78 $
MISSION COMMUNICATIONS	2 492,25 $
MRC DES MASKOUTAINS	101 931,25 $
MULTI-SURFACES GIGUÈRE	2 414,48 $
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE (VILLAGE)	451,92 $
OLIVIER LEFEBVRE	226,41 $
OUTILLAGES MIGMARO	561,23 $
PEINTURE PRÉFONTAINE	717,75 $
PETITE CAISSE	87,10 $
PLOMBERIE SIMON CHAMPAGNE 2011 INC.	988,79 $
RENÉ POIRIER	1 100,65 $
PORTE MASKOUTAINE INC.	5 395,80 $
POSTES CANADA	356,94 $
PREMIER TECH AQUA	3 538,92 $
PRODUITS BETA PETROCHIMIE	105,72 $
PRODUITS SANITAIRES LÉPINE	45,83 $
PROPANE ACTION	466,42 $
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU VALLÉE-DU-RICHELIEU	13 592,67 $
RANCOURT LEGAULT JONCAS AVOCATS	1840,71 $
REAL HUOT INC.	5 263,60 $
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	11 962,22 $
RÉGIE DE L'A.I.B.R.	4 049,38 $
RÉGIE INTER, VALLÉE-DU-RICHELIEU	505,49 $
RÉGIE INTERM. ACTON ET DES MASKOUTAINS	28 629,32 $
SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC	1 592,00 $
THIBAULT ET ASSOCIÉS	764,95 $
UN CUISINIER POUR VOUS	388,62 $
CAROLINE VACHON	85,74 $
JOSÉE VENDETTE	427,97 $
VILLE DE SAINT-HYACINTHE	10 052,03 $
VILLE DE SAINT-PIE	194,15 $
VILLE DE MONT-ST-HILAIRE	4 874,18 $
VISA DESJARDINS	801,74 $
WILLIAM BOND	99,84 $
YVES BLANCHARD ENR.	1 744,68 $
ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE	385,88 $
TOTAL DES FACTURES	**125 490,02 $**
FACTURES NON PAYÉES	**93 505,96 $**

URBANISME

STATIONNEMENT HIVERNAL

Nous rappelons qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public **entre minuit et 7 h, du 1er novembre au 31 mars inclusivement** et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

Réf. : Extrait règlement RM330, art 6

REMORQUES ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS – INTERDICTIONS

- Il est interdit en tout temps de stationner dans les emprises de chemin public municipal un équipement remorquable (remorque, semi-remorque, bateau, roulotte) détaché d'un véhicule moteur assurant sa traction.

- Il est interdit, pour une période de plus de sept (7) jours consécutifs, de stationner dans les emprises de chemin public municipal un équipement remorquable (remorque, semi-remorque, bateau, roulotte) attaché à un véhicule moteur assurant sa traction.

CRÉDIT D'IMPÔT

POUR MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES RÉSIDENTIELLES

Vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles.

Ce crédit s'applique pour les années 2017 à 2022 seulement. Le crédit d'impôt maximal qui peut être accordé pour votre habitation, pour les années 2017 à 2022, est de 5 500 $.

Information :

514 864-6299

https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-mise-aux-normes-dinstallations-dassainissement-des-eaux-usees-residentielles/

TRAVAUX PUBLICS

FERMETURE DES ÉCOCENTRES POUR L'HIVER

28 novembre 2021

Profitez-en pour apporter vos résidus de construction, peintures, huiles, pneus déjantés, bois, résidus électroniques.

Résidus d'origine résidentielle seulement.

Présentation d'une preuve de résidence requise.

Écocentre Saint-Hyacinthe
Vendredis, samedis et dimanches de 8 h 30 à 16 h 30
1880, rue Brouillette à Saint-Hyacinthe

Écocentre Acton Vale
Samedis et dimanches de 8 h 30 à 16 h 30
68, rue Noël-Lecomte

Information : 450 774-2350 | www.riam.quebec

SÉCURITÉ PUBLIQUE

APPAREILS À COMBUSTION

Vigilance lors du changement de saison

La Municipalité vous rappelle d'être extrêmement prudents lors de l'utilisation d'appareils à combustion. Ceux-ci produisent du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore extrêmement dangereux.

Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut vous sauver la vie en vous avertissant de la présence de ce gaz mortel avant que sa concentration dans l'air soit dangereuse pour votre vie ou votre santé. Ce genre d'avertisseur est également obligatoire si vous possédez un appareil à combustion ou un garage annexé à votre résidence.

Ramonage

Il est recommandé de faire ramoner sa cheminée au moins une fois par année, et de vérifier régulièrement que rien ne l'obstrue (p. ex. : un nid d'oiseau, des débris ou de la neige).

Utilisez vos appareils en toute sécurité : des appareils de chauffage défectueux peuvent causer la présence de monoxyde de carbone, un gaz mortel, dans votre demeure.

Garage annexé

Dans un garage annexé à la résidence, il ne faut jamais laisser une voiture ou tout autre appareil à moteur en marche lorsque la porte de garage est fermée. Les émanations d'un moteur en fonction contiennent également du monoxyde de carbone. Il est donc primordial d'assurer une bonne ventilation dans le garage avant le démarrage de tout moteur afin d'éviter une accumulation de monoxyde de carbone.

AVIS IMPORTANT

Pour recevoir les alertes, vous devez vous inscrire sur le portail. Deux façons de procéder :

En ligne :
https://bit.ly/SMM-alertes-inscription

Par téléphone :
450 795-6272

somum

Quelques exemples d'alertes pouvant être envoyées :

- Coupure d'eau
- Avis d'ébullition d'eau potable
- Avis de fermeture de rue
- Etc.

CULTURE, LOISIRS ET SPORTS

INSCRIPTION EN LIGNE DU 10 NOVEMBRE AU 1ER DÉCEMBRE 2021: https://bit.ly/QIDIGO-SMM
Aucune réservation téléphonique | Places limitées

JASONS DE CYBERSÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Lieu: Local des loisirs
Quand: **Le mercredi 8 décembre 2021 de 19 h à 20 h**
Durée: 60 minutes

Conférencier: Steve Waterhouse

Description:
Plusieurs insformations vous serons fournies à propos de la cybersécurité, tel que l'identité numérique, la protection des renseignements personnels, des outils pour vous aider à protéger votre famille lorsqu'elle navigue sur internet et l'optimisation de l'internet à la maison.

Coût: GRATUIT
Passeport vaccinal obligatoire

INSCRIPTION EN LIGNE DU 13 DÉCEMBRE 2021 AU 18 FÉVRIER 2022 À 23 H: https://bit.ly/QIDIGO-SMM
Aucune réservation téléphonique | Places limitées

GARDIENS AVERTIS

Lieu: Local des loisirs
Quand: **Le mardi 1er mars 2022 de 8 h à 16 h**
Durée: 8 heures
Pour qui: Jeunes de 11 ans et +
Vous devez apporter: Poupée ou toutou grandeur bébé, crayon à mine, papier pour prendre des notes, 1 ou 2 collations.

Description:
Le cours présente les techniques de secourisme de base et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Les jeunes apprendront également à prévenir les urgences et à promouvoir leurs services.

Coût: 62 $/jeune
Masque obligatoire
Dîner à la maison de 12 h à 13 h 15

INSCRIPTION EN LIGNE DU 13 DÉCEMBRE 2021 AU 18 FÉVRIER 2022 À 23 H: https://bit.ly/QIDIGO-SMM
Aucune réservation téléphonique | Places limitées

PRÊTS À RESTER SEULS!

Lieu: Local des loisirs
Quand: **Le mercredi 2 mars 2022 de 9 h à 15 h 30**
Durée: 6 heures
Pour qui: Enfants de 9 ans et +
Vous devez apporter: Poupée ou toutou longueur 12 pouces et +, crayon à mine et efface, papier pour prendre des notes, 1 ou 2 collations.

Description:
Les jeunes apprendront à faire preuve de respect et à prendre des responsabilités, à établir et suivre des règles de sécurité lorsqu'on est seul, à se préparer aux situations imprévues et aux techniques de secourisme de base.

Coût: 45 $/jeune
Masque obligatoire
Dîner à la maison de 11 h 30 à 12 h 45

COVID-19:
Toutes les activités respectent les consignes sanitaires de la Santé publique en vigueur.

Règlements COVID-19 pour la session automne-hiver 2021

- **Passeport vaccinal pour tous les participants de 13 ans et +;**
- Désinfection des mains obligatoire en tout temps à l'intérieur (à l'arrivée et au départ);
- Le couvre-visage doit être porté en entrant, lors des déplacements et en sortant du local. Pendant l'activité, vous pourrez le retirer lorsque vous êtes installé à votre place;
- Respectez la distance entre les participants;
- Toute personne présentant des symptômes de la COVID-19, ayant été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ou ayant voyagé dans les 14 derniers jours, est priée de demeurer chez elle;
- Restez à l'affût des informations et des directives gouvernementales qui sont en constante évolution.

Dépouillement de l'arbre de Noël

4 décembre

(remis au 5 en cas de mauvaise température)

Local des loisirs
(3549, boul. Laurier)

Viens rencontrer le Père Noël !

(inscription obligatoire pour recevoir un présent)

Apporte une lettre ou un dessin et prend une photo en souvenir !

À l'extérieur

Kiosque de Beignes à la patate des Beignes LA BONNE HUMEUR
Distribution de chocolat chaud, jus et café ❄ Musique de Noël
Feu de foyer ❄ Promenade en calèche dans les rues

informations : **Caroline Vachon** *Agente de loisirs, culture et vie communautaire*
450 795-6272 , poste 113 | loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

LE CHALET MAISON DES JEUNES

Aide aux devoirs pour les 12-17 ans
Du mercredi au vendredi
de 16 h 30 à 18 h

Ateliers de cuisine
Consultez les réseaux sociaux
pour connaître les horaires
et obtenir les recettes

LeChaletMDJ
mdjlechalet
450 795-3822, poste 8

Le chalet
maison des jeunes

PASSÉE DATE?

Soirée au théâtre : une réflexion humoristique sur le vieillissement

8 décembre à 20 h
Centre des Arts Juliette Lassonde – Salle Desjardins

Billet 45 $

Production du Théâtre Parminou. Initiative de la Maison de la Famille des Maskoutains (MFM) Une partie du prix du billet soutiendra les services aux adultes et proches aidants de la MFM.

Information et billetterie : 450 778-3388

https://www.centredesarts.ca/spectacle/passee-date

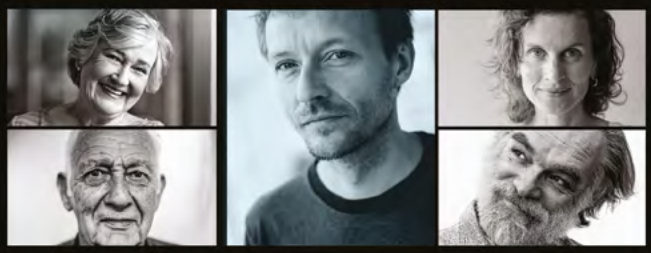

VISIO-CONFÉRENCES GRATUITES

Fédération de la Famille Richelieu-Yamaska

Fédération de la famille
Richelieu-Yamaska

Le testament et le mandat de protection

30 novembre à 19 h 30
Conférencier : Pascal Martin, notaire

Qu'arrive-t-il sans testament ? À qui iront mes biens ? Qu'arrive-t-il sans mandat de protection ? Qui s'occupera de moi et de mes biens si je deviens inapte ? Tenant compte de la réalité d'aujourd'hui, avec des situations familiales souvent complexes, il n'est pas simple de s'y retrouver. La conférence abordera notamment les testaments et les mandats de protection, les différentes formes possibles, et ce qu'il advient en leur absence.

Vivre Noël autrement

3 décembre à 19 h 30
Conférencier : Roger Lafrance, conseiller budgétaire à l'ACEF Montérégie-Est et ex-journaliste

Est-il possible de vivre Noël autrement ? Pourquoi se laisse-t-on entraîner par la frénésie du temps des Fêtes ? La conférence se veut une réflexion sur le temps des Fêtes, moment de l'année marqué pour beaucoup d'entre nous par la consommation à outrance. Elle donne des trucs simples et concrets pour faire de Noël autre chose qu'une fête commerciale.

Pour les petits et les tout-petits : Contes de Noël

5 décembre de 10 h 30 à 11 h 30
Conteuse : La Pie Curieuse

La Pie Curieuse raconte, à sa façon, des contes de Noël qui émerveilleront les cœurs de vos enfants. Mais attention, parfois elle pique la curiosité des petits en arrêtant l'histoire en plein cœur de l'intrigue. Parents et grands-parents, à voir et à écouter avec vos petits.

Inscription obligatoire :
https://www.ffry.ca/activites/

Information :
Irène Dubois : 450 501-3375
Hélène Lussier : 450 236-0246

AGENDA

Novembre

01	Collecte de sang Chevaliers de Colomb
04	Matières organiques
05	Déchets
11	Matières organiques
12	Matières recyclables
18	Matières organiques
19	Déchets
20	La Guignolée Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine
25	Matières organiques
26	Matières recyclables
27	La Guignolée Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine

Le calendrier est sujet à changement selon l'évolution de la situation sanitaire en cours.

Décembre

03	Déchets
04	Dépouillement de l'arbre de Noël
06	Conseil municipal
10	Matières recyclables
16	Matières organiques
17	Déchets
24	Matières recyclables
25	Noël
31	Déchets

HORAIRE DES FÊTES

Fermeture des services municipaux du 23 décembre au 5 janvier.

NOUS JOINDRE

Mairie et administration
3541, boul. Laurier | 450 795-6272
info@stemariemadeleine.qc.ca

Loisirs, culture et vie communautaire
3549, boul. Laurier
450 795-6272, poste 113
loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

Développement immobilier
3541, boul. Laurier
450 795-6272, poste 104
dg@stemariemadeleine.qc.ca

Inspecteur municipal
3541, boul. Laurier
450 795-6272, poste 105
urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca

Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi
8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
Vendredi
8 h 30 à midi

www.sainte-marie-madeleine.ca
municipalite.saintemariemadeleine

NOS ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Cercle de Fermières
450 795-3422 ou 450 795-3539

FADOQ Sainte-Madeleine
450 795-3250

Scouts 4e l'Avenir
450 262-1042

Chevaliers de Colomb Conseil 4301
450 795-6232

CENTRE D'ENTRAIDE MASKOUTAIN

CENTRE D'ENTRAIDE MASKOUTAIN
Banques alimentaires
Magasins communautaires

BANQUE ALIMENTAIRE
Paniers 12 $ | Les vendredis à 16 h (apportez vos sacs)
405, boul. Laurier O., Sainte-Marie-Madeleine

MAGASIN DE MEUBLES USAGÉS
15845, avenue Saint-Louis, Saint-Hyacinthe | **450 250-1236**
Informations : www.centredentraidemaskoutain.org/

Passion d'ici

POUR ENCOURAGER L'ACHAT LOCAL!

3455 Boulevard Laurier, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0
450 795-0095 | www.passiondici.com

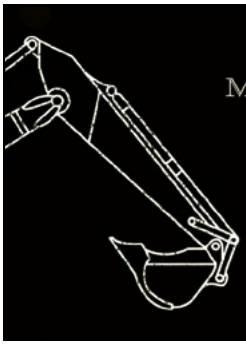

MINI EXCAVATION
YANN CADIEUX

Excavation
Paysagement
Nivellement et Tourbe
terre / sable / Roche
tranchée / souche

514-607-3739

Yann Cadieux
Propriétaire
yann_cadieux@outlook.com

Le cactus FLEURI
cactusfleuri.com
100%

OUVERT À L'ANNÉE !

450.795.3383
info@cactusfleuri.com
www.cactusfleuri.com

1850, Rang Nord-Ouest
Sainte-Madeleine, Qc J0H 1S0

VINCENT ROY
PHARMACIEN

1042, rue St-Simon, Sainte-Madeleine, Québec J0H 1S0
450 795-3795

Membre affilié au réseau
Proxim

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI - MARDI - MERCREDI - 9 h à 18 h
JEUDI - 9 h à 20 h
VENDREDI - 9 h à 18 h
SAMEDI - 9 h à 15 h
DIMANCHE - FERMÉ
Maintenant ouvert sur l'heure du diner.

La fermette au naturel

1525, Rang Petit, Sainte-Marie-Madeleine, QC J0H 1S0
450 600-3486
lafermetteaunaturel.ca

• LES MARCHÉS •
Tradition
ALIMENTATION STE-MADELEINE
JULIE ET DAVID LAFRANCE
Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 21 h
30, rue Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Madeleine | 450 795-3355

KARATÉ FORZA

Centre de Karaté Forza
450 464-1215

François D'Ascanio
Directeur

3547, boul. Wilfrid-Laurier
Sainte-Marie-Madeleine, QC J0H 1S0

MICROPLUS
DISTRIBUTION

Distribution de bières de microbrasseries
info@dmicroplus.com

CAMPAGNA
CHOCOLATS
Faits à la main

Bar laitier du coin

Chocolaterie artisanale

605, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0
T. 450 703-4397 | C. 514 965-4397
campagnachocolats@gmail.com
Chocolats Campagna

Imprimé sur papier FSC